

Bienvenue en Faculté

GUIDE D'ACCUEIL 2011-2012

Que trouver dans ce guide d'accueil ?

		Page
1	Bienvenue en Faculté d'ingénierie biologique, agronomique et environnementale	5
2	Les obligations de l'étudiant	5
	1. L'inscription à l'UCL	5
	2. Votre bureau virtuel	6
	3. L'inscription aux cours en ligne	6
	4. I-Campus	7
	5. Le plagiat	7
3	Les demandes particulières à introduire en début d'année	8
	1. Etalement	8
	2. Dispenses	8
	3. Anticipation de cours	8
	4. En pratique : comment introduire une demande d'autorisation particulière ?	8
4	Les sessions d'examens	9
	1. Inscription en ligne aux examens	9
	2. Interrogations et sessions d'examens	9
5	Vous informer – Vous tenir informé	11
	1. L'accueil de la Faculté	11
	2. Le portail de la Faculté	11
	3. Le portail de l'UCL	11
	4. Le courrier électronique	11
	5. Les valves	11
6	Bibliothèque, auditorios et services	12
	1. La bibliothèque des sciences et technologies	12
	2. Les bâtiments et auditorios (+ plan)	13
	3. Les services informatiques	15
	4. Syllabus	15
7	Organisation de la Faculté – Personnes ressources	16
8	Dispositifs d'encadrement et d'aide	18
9	Informations pour la première année de bac (BIR11BA)	20
	1. Votre emploi du temps cette année : les horaires de cours et d'examens	20
	2. Le stage	21
	3. Comité d'année et délégués étudiants	22
	4. Dispositifs d'encadrement et d'aide	22
10	Calendrier académique 2011-2012	23

1 Bienvenue en Faculté d'ingénierie biologique, agronomique et environnementale

Ce guide d'accueil vous livre, étape par étape, lien par lien, les informations utiles dont vous aurez besoin dans votre parcours à la Faculté d'ingénierie biologique, agronomique et environnementale. Nous vous proposons de le lire attentivement, de respecter les procédures et les délais, de vous référer régulièrement aux informations qui y sont reprises. Il restera votre « Vade-mecum ». Les enseignants, les assistants, d'autres étudiants et les services administratifs de la Faculté seront à votre disposition tout au long de l'année pour répondre à vos questions. Toutes les informations reprises et développées dans ce guide sont également accessibles sur le portail <http://www.uclouvain.be/agro>

Suivez le guide :

- Ce symbole vous renvoie vers les adresses utiles reprises au dos du guide ou vers les pages du portail qui compléteront votre information.
- Ce symbole attire votre attention sur certains points importants.

A travers l'ensemble de ces renseignements, dont certains pourront vous paraître très techniques, nous entendons vous manifester notre souci de vous informer et vous accompagner dans votre parcours universitaire.

2 Les obligations de l'étudiant

1. L'inscription à l'UCL

Avant de pouvoir entamer votre année à l'UCL, il est impératif de vous inscrire à l'université

L'inscription au Secrétariat des étudiants de l'UCL avant le 30 septembre

L'inscription inclut le paiement des droits d'inscription. A partir du 1^{er} octobre et jusqu'au 30 novembre 2011, les inscriptions seront soumises à une autorisation facultaire.

L'étudiant qui n'aura pas payé les droits d'inscription pour le 31 octobre 2011 au plus tard, ne pourra pas s'inscrire aux examens. Vu la gravité de cette sanction, veillez à vous mettre en ordre à temps.

- **<http://www.uclouvain.be/122258.html>**

Le Secrétariat des étudiants vous fera parvenir par courrier une carte d'étudiant **et** une carte d'accès (*si vous avez renvoyé une photo correspondant aux spécifications requises, vous devriez recevoir votre carte sous 15 jours*) : il ne faut pas les confondre. L'une et l'autre vous donnent des droits, des accès et des services différents.

- **<http://www.uclouvain.be/46731.html>**

2. Votre bureau virtuel

Chaque étudiant inscrit à l'UCL dispose automatiquement d'un « **bureau virtuel** » sur le portail de l'UCL; on parle de « Compte utilisateur global UCL ». Ce bureau vous permet d'avoir accès à un ensemble de services dont l'accès gratuit, et à distance, aux banques de données auxquelles l'UCL est abonnée. Comment l'utiliser ? Commencez par une visite virtuelle :

- <http://www.uclouvain.be/45752.html>

La première démarche est **d'activer votre bureau pour pouvoir l'utiliser**.

1. Vous allez recevoir par courrier postal, **une carte d'accès**. Sur la carte d'accès figure le **numéro FGS** utile pour l'activation du bureau.
2. Vous allez également recevoir de la part du Secrétariat des étudiants, un **identifiant** et un **mot de passe**.
3. Dès réception de votre carte et de l'identifiant, il vous est demandé d'activer votre bureau virtuel à l'adresse suivante :

- <http://www.uclouvain.be/4040.html>

A cette même adresse, il vous est possible de changer de mot de passe ou de retrouver votre mot de passe en cas d'oubli.

- **Attention : l'activation n'est pas automatique**

Votre bureau virtuel va devenir une nouvelle référence dans votre vie d'étudiant. Nous vous conseillons de vous familiariser à cet outil le plus rapidement possible. Il vous permettra :

- d'accéder à votre boîte mail UCL ;
- d'accéder à I-campus ;
- d'accéder à votre parcours universitaire (résultats, ...) ;
- d'accéder aux répertoires des étudiants et du personnel de l'UCL ;
- de vous inscrire aux cours ;
- de vous inscrire aux examens ;
- de suivre l'actualité de l'UCL et la vie à l'UCL ; ...

3. L'inscription aux cours en ligne

La deuxième démarche indispensable pour vous est **l'inscription aux cours**. Elle se fait en ligne et doit être effectuée pour le 4 octobre 2011 à 12h00 au plus tard.

Après avoir activé votre bureau virtuel et vous être identifié correctement, vous avez, dans le menu « Mes études », accès à la fonction « Inscription aux cours ».

C'est via ce lien que vous allez vous inscrire vous-même à vos cours. Comment ? Il vous sera demandé :

- de vous inscrire aux cours obligatoires de votre année d'études (onglet « M'inscrire aux cours ») ;
- de sélectionner des cours ou des options si vous êtes amené à devoir en choisir (options, finalité, mineure, ...) (onglet « M'inscrire aux options »).

- **Attention : l'inscription est obligatoire mais elle ne se fait pas automatiquement.**

Il ne faut pas confondre l'inscription aux cours avec l'inscription sur I-Campus ou encore l'inscription à l'UCL : il s'agit de trois démarches différentes.

4. I-Campus

I-Campus est un site internet sur lequel les professeurs et assistants mettent à votre disposition des syllabus, (des portefeuilles de lecture), des diaporamas projetés durant les cours, des exercices, des documents, des outils de communication, ... relatifs aux cours qu'ils donnent.

I-Campus constitue pour les enseignants un véritable outil de gestion de leurs dispositifs pédagogiques. C'est au travers d'I-Campus que vous pourrez dès lors participer aux activités prévues par les enseignants. Chacun, muni de son identifiant, doit d'abord s'inscrire sur I-Campus.

- <http://www.icampus.ucl.ac.be>
- **Plus d'explications sur le I-campus : <http://www.uclouvain.be/31784>**

Ensuite, vous devez vous lier aux cours que vous suivez pour disposer de tout ce que le titulaire du cours peut mettre à votre disposition, ainsi que des messages qu'il peut vous transmettre concernant son cours.

- **Attention : l'inscription à I-Campus et aux cours de la plateforme n'est pas automatique. Il ne faut pas la confondre avec l'inscription aux cours sur le bureau UCL.**

Comment vous inscrire aux cours sur i-Campus ?

Entrer dans i-Campus : <http://www.icampus.ucl.ac.be>

M'inscrire à un cours :

- cliquer sur s'inscrire à un cours
- dans la bas de la page, introduire le code cours
- cliquer sur le crayon à droite du cours qui vous correspond

Ce « cours » figurera automatiquement dans votre liste de cours

Pour accéder à votre liste de cours plus tard, n'importe où dans le monde, n'importe quand, il vous suffira d'entrer dans iCampus et d'encoder votre nom d'utilisateur et votre mot de passe.

Il est possible de se désinscrire d'un ou plusieurs de ces cours à n'importe quel moment.

5. Le plagiat

L'UCL a mis en place une sévère politique de détection du plagiat. Chaque enseignant, tous les assistants en parlent au début de l'année académique. Les règles, strictes, sont rappelées dans les divers règlements de TP (travaux pratiques) et mémoire.

- **Attention : Le plagiat est considéré comme une tricherie et est susceptible de sanctions graves, allant du renvoi à l'année suivante jusqu'à l'exclusion de l'étudiant.**
- <http://www.uclouvain.be/plagiat>

1. Etalement

Conditions dans lesquelles vous pouvez demander un étalement de votre programme : si vous suivez deux programmes simultanément, si vous êtes en situation exceptionnelle (enfants en bas âge, maladie, ...) ou si vous exercez une profession en parallèle.

Toute demande d'étalement doit être introduite via le formulaire prévu à cet effet pour le **14 octobre 2011** au plus tard à la Faculté. Au-delà de cette date et jusqu'au **29 octobre 2011** au plus tard, votre demande devra être adressée au Vice-recteur aux Affaires étudiantes. Pour toute information complémentaire, adressez-vous au conseiller aux études de la Faculté.

2. Dispenses

Les demandes de dispenses concernant certains cours de votre programme sont également à introduire via le formulaire adéquat et doivent être introduites avant le **14 octobre 2011** au plus tard si la demande concerne des enseignements du premier quadrimestre et avant le **10 février 2012** si la demande concerne des enseignements du second quadrimestre. Pour toute information complémentaire, adressez-vous au conseiller aux études de la Faculté.

3. Anticipation de cours

Si vous êtes ajourné par le jury à l'issue de votre année d'études et si vous bénéficiez d'un nombre appréciable de reports ou de crédits (cours reporté ou crédité = cours que l'étudiant ne doit (report) ou ne peut plus (crédits) représenter) octroyés par ce dernier, vous pouvez introduire une demande afin d'intégrer dans votre programme des cours normalement réservés aux étudiants de l'année ultérieure. Une telle autorisation dépend à la fois du nombre de reports engrangés et/ou de crédits accordés par le jury. Il est de **vos** responsabilité de vérifier la compatibilité horaire avec les cours que vous devrez obligatoirement suivre à nouveau.

- **Attention : ne pas confondre un cours crédité (= cours à ne plus représenter) avec les crédits d'un cours (= poids, charge de travail que représente un cours; un crédit correspond actuellement à une charge de 24 heures d'étude (cours, TP et étude à domicile inclus)).**

Une telle demande doit être introduite via le formulaire d'anticipation et pour le **14 octobre 2011** au plus tard. Vous devez remplir ce formulaire en mentionnant clairement le(s) code(s) et intitulé(s) du (des) cours concerné(s).

4. En pratique : comment introduire une demande d'autorisation particulière ?

- Des formulaires spécifiques pour chaque demande sont mis à votre disposition: à l'accueil de la Faculté et sur le portail de la Faculté ;
 - <http://www.uclouvain.be/322767>
- Remplir le formulaire, le dater et le signer. Attention aux dates limites ;
- Soumettre le formulaire au Vice-Doyen, pour accord ;
- Une fois signé par le Vice-Doyen, le formulaire doit être remis au gestionnaire administratif de votre année d'études.

- **Attention : toute autorisation spécifique est enregistrée dans le dossier de l'étudiant par le gestionnaire administratif de l'année concernée. Les informations apparaîtront sur le bureau virtuel de l'étudiant.**

4 Les sessions d'examens

1. Inscription en ligne aux examens

La procédure d'inscription aux examens se fait en ligne via votre bureau virtuel. Nous vous conseillons **vivement** d'imprimer le formulaire d'inscription aux examens après l'avoir validé : il pourra vous servir de preuve, le cas échéant. Tout problème doit être signalé au plus vite au secrétariat facultaire.

Les périodes d'inscription sont reprises dans le calendrier 2011-2012 inclus dans ce guide d'accueil. Elles vous seront rappelées via les valves et sur votre adresse mail UCL. La présentation des examens pour lesquels vous vous êtes inscrit est **obligatoire** (sauf désistement en temps utile, maladie, ou autre motif reconnu de force majeure). Par ailleurs, vous ne pouvez pas vous présenter à un examen auquel vous ne vous êtes pas inscrit.

- **Attention : l'inscription aux examens n'est pas automatique. Il faut respecter les périodes d'inscription en ligne (cfr calendrier).**

2. Interrogations et sessions d'examens

○ Interrogations

L'adaptation au travail et à la rigueur universitaires n'étant pas facile, une série de tests d'évaluation est organisée le samedi 22 octobre 2011.

Ces interrogations obligatoires vous permettront de prendre conscience de l'état de vos connaissances et de votre compréhension des différentes matières quand un tiers du quadrimestre environ est passé. Elles arrivent donc relativement tôt dans le quadrimestre, en temps utile pour permettre un réajustement de la façon de travailler en cas de nécessité.

Les interrogations seront corrigées et vous aurez l'occasion de discuter des évaluations qui vous concernent et des problèmes que vous rencontrez dans le cadre des monitorats avec les professeurs ou assistants ou avec l'aide du conseiller aux études, si vous le souhaitez.

Les notes obtenues lors des interrogations interviennent généralement dans la note finale des cours concernés.

○ Les examens : règlement

Vous êtes tenu de respecter le règlement général des examens de l'UCL.

- <http://www.uclouvain.be/enseignement-reglements.html>

○ Dispositions pratiques

Vous êtes tenu de vous conformer aux dispositions qui seront affichées aux valves et en ligne avant la période d'inscription aux examens, particulièrement en termes de dates et de délais. Tout retard sans motif exceptionnel sera soumis à l'appréciation du Vice-Doyen.

- **Désistements**

A chaque session, vous aurez la possibilité de vous **désister** d'un ou de plusieurs examens jusqu'à une date limite, qui se situe peu avant le début de la session. Tout désistement doit se faire via le formulaire adéquat disponible à l'accueil.

- **Absence**

Toute **absence** à un examen doit être motivée. Les documents justificatifs originaux (certificats médicaux, attestations de décès, lettres, ...) sont à adresser au Secrétaire de jury.

- **Résultats des examens**

Le jury proclame publiquement les résultats immédiatement après la délibération. Vos résultats sont accessibles à partir de 22h au plus tard le jour des proclamations sur votre bureau virtuel. En cas de besoin, une attestation écrite est disponible sur demande au secrétariat de la Faculté quelques jours plus tard.

Les résultats ne sont en aucun cas communiqués par téléphone.

1. L'accueil de la Faculté d'ingénierie biologique, agronomique et environnemental

Les informations plus générales peuvent être obtenues à l'accueil, étage -1 du bâtiment Mendel

Heures d'ouverture : les lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 13h à 15h

2. Le portail de la Faculté

A votre disposition en permanence et riche en renseignements et informations, ayez le réflexe d'aller le consulter en premier lieu. Faites-en l'un de vos favoris !

- <http://www.uclouvain.be/agro>

3. Le portail de l'UCL

Le portail de l'UCL constitue le canal privilégié d'accès à l'information et aux services. Certaines pages du portail ne sont visibles que si vous vous êtes préalablement identifié. La partie relative au bureau virtuel (voir en haut à droite de chaque page, accès avec identification) vous ouvre l'accès à des services plus personnalisés (Cfr supra).

- <http://www.uclouvain.be>

4. Le courrier électronique : votre adresse ... @student.uclouvain.be

Tous les étudiants UCL disposent d'une adresse mail UCL et d'une boîte aux lettres électronique personnelle. Vous pouvez y accéder soit par le bureau virtuel du portail (voir bureau virtuel), soit directement à l'adresse suivante :

- <http://www.uclouvain.be/student-mail.html>

Il est essentiel que vous **activiez** votre boîte mail.

- **Nous vous conseillons de la consulter régulièrement car tous les messages liés à votre parcours ou vos activités académiques seront envoyés à cette adresse.**

5. Les valves

Les informations officielles qui vous sont destinées sont portées à votre connaissance par votre adresse mail mais également par la voie des **valves électroniques** et par l'affichage aux **valves papier**.

- Les valves papier sont situées dans le couloir du bâtiment Mendel (étage -1) à proximité du secrétariat. Chaque année d'études dispose de valves spécifiques. Vous y trouverez les informations générales qui vous sont destinées (annonces de changements, avis des enseignants, permanences, ...) ainsi que les indications relatives aux exercices pratiques, aux travaux dirigés et aux monitorats (horaires, compositions des groupes).

1. La bibliothèque des sciences et technologies (BST)

Les manuels et les livres de référence correspondant aux enseignements des années du baccalauréat se trouvent réunis dans une section "1er cycle" de la Bibliothèque des Sciences et Technologies (heures d'ouverture durant les périodes de cours : de 8h à 18h00 tous les jours, sauf le vendredi : de 8h à 17h).

Les étudiants, et notamment les navetteurs, bénéficient en outre, en plus des nombreux espaces d'études disponibles à la BST, d'**une salle d'étude dans le bâtiment des auditorios des sciences comme lieu de travail individuel.**

- <http://www.uclouvain.be/bst.html>

2. Les bâtiments et auditoires

Secrétariat de la Faculté	Croix du Sud, 3 (Mendel)
Auditoires Sud 08, Sud 09, Sud 18, Sud 19	Croix du Sud
Auditoires Sc 01, Sc 02, Sc 03, Sc 10	place des Sciences
Auditoires Ste Barbe	place Ste Barbe
Bâtiment Marie Curie (travaux pratiques de physique)	rue du Compas
Bâtiment Carnoy (travaux pratiques de biologie)	Croix du Sud, 4
Bâtiment Van Helmont (travaux pratiques de chimie)	place Louis Pasteur, 2
Bibliothèque des sciences et technologies (BST)	place des Sciences
ILV (Institut des Langues Vivantes)	traverse d'Esopo

Les auditoires

14. Auditoires Croix du Sud (Sud08, Sud09, Sud18, Sud19, Sud01, Sud11)
8. Auditoires de la Place des Sciences (Sces01, Sces02, Sces03, Sces10)
5. Auditoires Ste Barbe (BARB91, BARB92, ...)
9. Auditoires Mercator (MERC01, 02, ...)

Travaux pratiques et labo et exercices

16. Bât. Pierre Curie, Marie Curie : exercices et TP de Physique
10. Bât. Van Helmont : TP de chimie
13. Bât. Carnoy : TP de biologie
1. Bât. M. de Hemptinne au Cyclotron (CYCL)
9. Bât. Mercator (MERC)
18. ILV (Institut des Langues Vivantes)
11. Bât. Lavoisier

Salles informatiques

17. Salle Atlas (niveau 0 du bât. Mendel, local C.085)
17. Salle Quetelet (niveau 3 du bât. Mendel, local C.388)
15. Salle Barbara McClintock (niveau -1 du bât. De Serres, local B.-187)
17. Salle Ulysse (niveau -1 du bât. Mendel)
17. Salle Cérès (niveau -1 du bât. Mendel)
7. BST – Bibliothèque des sciences et technologies

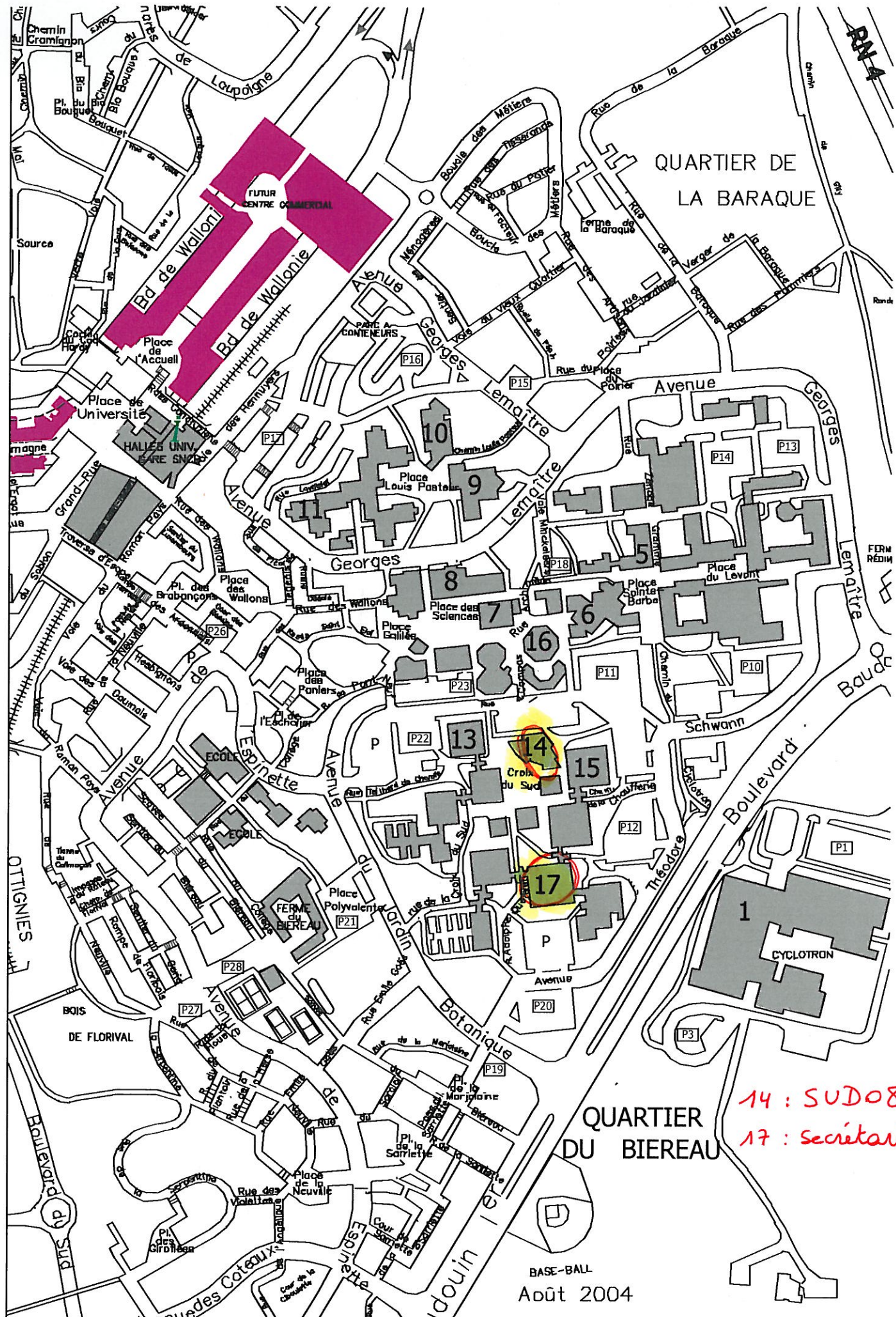
La faculté d'ingénierie biologique, agronomique et environnementale

17. Secrétariat AGRO et bureau du Doyen
15. Bât. Boltzmann (tour A)
15. Bât. De Serres (tour B)
17. Bât. Mendel (tour C)
17. Bât. Kellner (tour D)

La faculté des Sciences

8. Secrétariat SC
1. Bât. M. de Hemptinne
11. Bât. Lavoisier
13. Bât. Carnoy
9. Bât. Mercator

- **Plan des auditoires : <http://www.uclouvain.be/9332.html>**



QUARTIER DE LA BARAQUE

QUARTIER DU BIEREAU

14 : SUD08
17 : secretariat

BASE-BALL
Août 2004

3. Les services informatiques

Les salles didactiques informatiques AGRO

En tant qu'étudiant à la Faculté, vous avez la possibilité d'accéder gratuitement aux salles informatiques mises à votre disposition. Vous avez droit à imprimer 200 pages gratuitement. Ensuite, il vous est possible d'acheter des cartes au secrétariat du SGSI (bâtiment Pythagore).

- <http://www.uclouvain.be/277426.html>

Le Service Desk

Le Service Desk est un service de l'UCL qui prend en charge les problèmes liés:

- au nouveau courrier électronique ;
- aux oublis et problèmes d'identifiant et/ou de mot de passe ;
- au contrôle d'accès des bibliothèques et salles didactiques (IDETECH) ;
- à la gestion des impressions en bibliothèque (Gespage) ;
- au Wifi ;
- au portail et à la gestion de documents (Alfresco) ;
- aux services concernant l'enseignement, la recherche, les bibliothèques ou l'administration.

Le Wifi

Afin de faciliter encore plus la vie de ses étudiants sur les campus, l'UCL a voulu offrir un accès au réseau sans fil ; utilisant les technologies les plus avancées en matière de sécurité et d'identification. Fin 2008, le service Wifi couvrait déjà les auditoriums, les salles didactiques et les bibliothèques, ainsi que les salles de réunions et les autres locaux où les besoins de mobilité le justifient. Les modalités d'accès sont identiques quel que soit le bâtiment ou le secteur informatique où vous vous trouvez.

- <http://www.uclouvain.be/wifi>

4. Syllabus

Chaque titulaire vous indiquera le support écrit ou le manuel qu'il utilise et comment vous le procurer. Avant un achat d'occasion, assurez-vous que les livres et notes ne sont pas périmés. Un service de vente est organisé par la DUC (Diffusion Universitaire CIACO), Grand-rue 2 - 14 (voir horaire de la première semaine - max 150 eur - paiement cash).

Le Doyen de la Faculté

Il anime et coordonne les activités de la Faculté. Il est son porte-parole à l'intérieur et à l'extérieur de l'Université. Le Doyen de la Faculté d'ingénierie biologique, agronomique et environnementale est le Professeur Jacques Mahillon.

Le Conseiller aux études

Vous pouvez faire appel au conseiller aux études, entre autres, pour être orienté dans votre méthode de travail, pour obtenir un conseil à la suite d'une session d'examens peu fructueuse, pour réfléchir à votre choix d'études, etc.

Dans le cadre des diverses activités développées au sein du baccalauréat bioingénieur pour vous amener à gérer pleinement votre formation universitaire (apprentissage de l'autonomie ; maîtrise des instruments de travail, de la gestion de son temps, d'une méthode de travail appropriée,...), le conseiller aux études constitue l'élément centralisateur des dispositifs mis en place.

Ses missions consistent principalement à :

- aider l'insertion des étudiants, en fonction de leurs besoins, dans les activités collectives mises en place pour favoriser le bon apprentissage du travail universitaire ;
- conseiller individuellement et confidentiellement chaque étudiant en fonction de son évolution ;
- fournir aux étudiants l'assistance et les conseils pédagogiques durant toute l'année et, en particulier, après les sessions d'examens.

Le professeur Charles Bielders, Conseiller aux études, reçoit les étudiants au bureau sur rendez-vous (010/47 37 14 – charles.bielders@uclouvain.be / son secrétariat : Mme Carine De Meyer : 010/47 37 84 ou carine.demeyer@uclouvain.be).

Le Président de jury

Il assure, notamment, la coordination académique de vos programmes et peut vous recevoir pour des problèmes relatifs à votre curriculum de formation. La liste des présidents de jury est définie en début d'année et présentée sur le portail de la Faculté.

Les professeurs et les assistants

N'oubliez pas que professeurs et assistants sont à votre disposition pour vous aider à surmonter les difficultés que vous pourriez rencontrer. N'hésitez pas à les consulter après les cours. Si vous désirez obtenir un rendez-vous, voici l'adresse générique et applicable à tout professeur : prenom.nom@uclouvain.be (ou vérifier l'onglet « répertoire »)

Le secrétariat de la Faculté

Les services facultaires sont à votre disposition tout au long de l'année. La direction administrative est placée sous la responsabilité de Mme Christine Devlesaver. Elle reçoit les étudiants sur rendez-vous.

Pour toute information ou question de nature administrative, vous êtes invité(e) à vous adresser à l'accueil de la Faculté en respectant l'horaire d'ouverture aux étudiants (les lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 13h à 15h).

NB : Les attestations d'inscription et de fréquentation des cours destinées aux allocations familiales, aux abonnements SNCB, TEC, ... sont délivrées uniquement par le Secrétariat des étudiants, Halles Universitaires, place de l'Université L0.01.10.

Comité d'année et délégués étudiants

Le **Comité d'année** est un organe chargé de traiter les problèmes rencontrés par les étudiants afin d'améliorer la qualité de l'enseignement. Attention, cette liste est susceptible d'être modifiée.

BIR11BA : Prof. S. Lambot
BIR12BA : Profs C. Debier et F. Gaspart
BIR13BA : Prof. E. Gaigneaux
BIRA21/22 : Prof. C. Dupont
BIRC21/22 : Prof. C. Bielders
BIRE21/22 : Prof. AL Jacquemart
ENVI : Prof. P. Gerin

Commission d'enseignement

La Commission d'Enseignement constitue l'organe de la Faculté où sont traitées les différentes questions relatives à l'enseignement en Faculté. Les étudiants et les enseignants y sont représentés de manière paritaire.

Onze étudiants représentent les différentes années d'études (5 représentants des années du baccalauréat, 6 représentants pour les années de master). La Faculté accorde une grande importance à cet organe et à son bon fonctionnement.

Un étudiant de la 1^{ère} année BIR 11 BA sera désigné par le Bureau des étudiants (BDE) dès le début de l'année académique pour assurer la représentation de l'année d'étude.

Délégués de cours

Les étudiants qui se chargent de cette fonction servent de relais entre les autres étudiants de leur année et les diverses autorités ou associations; ils reçoivent et transmettent les informations par mail ou avant, pendant, ou après un cours. Les délégués sont élus parmi les différents candidats au début de l'année, à l'initiative du coordinateur d'année.

Le Bureau des étudiants (BDE) Bioingénieurs

Cette assemblée constitue un lieu où les étudiants prennent le temps d'échanger leurs avis pour ensuite prendre position par rapport à divers sujets relatifs à la vie facultaire. Les délégués de cours et les représentants au Conseil de Faculté sont invités à s'y engager. Le BDE constitue un organe essentiel de la représentation étudiante au niveau facultaire.

Toutes questions relatives au BDE sont à formuler auprès de son président, Antoine Hubert (antoine.hubert@student.uclouvain.be).

L'Assemblée Générale des étudiants de Louvain-la-Neuve (AGL)

C'est un organe permettant de :

représenter les étudiants aux niveaux académique, social, politique et culturel,

défendre leurs intérêts et les aider en cas de difficultés,

soutenir leurs projets par l'octroi de subsides et par la location de salles,

les **informer** via la Savate (journal gratuit de l'AGL), des tracts et son site web (www.aglouvain.be)

l'AGL constitue un organe essentiel de la représentation étudiante au niveau universitaire. Les conseillers AGL sont élus chaque année parmi les candidats par les étudiants.

Adresses de contact :
Maison étudiante
67 rue des Wallons
1348 Louvain-la-Neuve

tél : 010/45.08.88
email : agl@aglouvain.be
site web : www.aglouvain.be

8

Dispositifs d'encadrement et d'aide

Le Cercle AGRO

Le cercle AGRO se situe Place Galilée 5, 1348 LLN
Tél : 010/45.15.38

- <http://www.lagro.be/>

Le Kot Le Semeur

Le Kot Le Semeur se situe Rampe des Ardennais 24/103-104, 1348 LLN
E-mail : semeur@kap.ucl.ac.be

Le Kotangente

Le Kotangente est un kot-à-projet qui vous propose des cours particuliers en mathématiques et physique entièrement gratuits. Ces cours sont assurés par des étudiants et vous permettent ainsi de vous faire expliquer certaines matières avec d'autres mots que ceux des professeurs.
E-mail: kotangente@gmail.com

Le supportKot

Le Supportkot est kot-à-projet de soutien académique aux étudiants. Il a, entre autres, comme objectif d'aider les étudiants lors de leur première année à l'université. Il vous propose ainsi le Welcome Day (journée d'accueil des nouveaux étudiants le jour de la rentrée académique), mais aussi un parrainage, des ateliers de préparation au blocus et de méthodologie.

Rue des Bruyères, 17/101-108, 1348 LLN
E-mail : supportkot@kapuclouvain.be

- <http://www.supportkot.be/>

Le Service d'aide aux étudiants

Les équipes du Service d'aide sont à l'écoute des étudiants qui rencontrent des difficultés durant leurs études et leur séjour à l'UCL ou qui, tout simplement, se posent des questions. Ces difficultés ou ces questions peuvent être de divers ordres : adaptation à la vie universitaire, difficultés financières, remise en question d'une orientation, difficultés personnelles ou relationnelles, problèmes de santé, handicap physique nécessitant un accompagnement spécifique, etc. L'entretien individuel avec un professionnel formé à l'écoute des questions que ces difficultés sous-tendent est le moyen privilégié pour se donner un temps de réflexion. Les entretiens sont confidentiels et gratuits ou peu coûteux.

- <http://www.uclouvain.be/aide>

Univers-santé

Univers santé développe des actions d'éducation à la santé, de prévention et de promotion de la santé en milieu étudiant et jeune. Toute une série de thématiques différentes sont abordées : alimentation, assuétudes, vie affective et sexuelle, santé mentale, vie quotidienne, soins de santé, stress, ... et traitées à travers la formation, l'information, la réduction des risques, la prévention, ...

- <http://www.univers-sante.ucl.ac.be>

Le Centre d'information et d'orientation (CIO)

Le CIO tente d'apporter des réponses aux questions d'information et d'orientation aux jeunes depuis leur sortie de l'enseignement secondaire jusqu'à l'insertion professionnelle des diplômés. La mission des conseillers du CIO consiste principalement à éveiller et accompagner le cheminement des élèves, des étudiants et des diplômés dans leur orientation d'études et de professions ; de favoriser le développement de projets personnels et professionnels et, d'encourager une double réflexion, sur soi et sur l'environnement, avant toute prise de décision.

- <http://www.uclouvain.be/cio>

1. Votre emploi du temps cette année : les horaires de cours et d'examens

Pour vous aider à aborder l'université, nous vous proposons, en ce début d'année, une série d'activités destinées à faciliter la transition entre le secondaire et l'université.

Le programme des deux premières semaines comporte les activités suivantes :

1. La **séance d'accueil** destinée à expliquer la structure de la Faculté, son fonctionnement, les organes de participation (comités d'année, représentativité), les aides disponibles, l'organisation du premier quadrimestre avec sa semaine d'évaluation, la vie universitaire en général, etc...

Mardi 20 septembre à 10h45 au SUD 08

2. Welcome Day

Le Supporkot et plus de 25 stands d'info vous renseigneront sur tout ce qu'il y a à connaître sur LLN : Kots-à-projets, activités culturelles, restos universitaires, santé, mobilité, animation...(le **lundi 19 septembre, sur la Grand'Place, de 10h à 16h**). Un Welcome pack vous y est également remis.

3. **Rencontre avec le Recteur, le Vice-recteur aux affaires étudiantes, le Président de l'AGL, le Président des étudiants étrangers** : le **mardi 20 septembre** à l'Aula Magna, de **12h30 à 14h30**

4. La **présentation des cours du premier quadrimestre par leurs titulaires**

Les titulaires commencent chacun leur cours par une présentation des objectifs, de la méthode et des outils qui seront utilisés ainsi que du système d'évaluation.

5. Les **facteurs de réussite**

Une séance d'information est consacrée aux facteurs de réussite à l'université : choix et motivation pour les études, méthode de travail, capacités intellectuelles, changements entre l'enseignement secondaire et l'enseignement universitaire, etc...

Comme un témoignage vaut mieux qu'un long discours, des étudiants ayant terminé (avec succès ou échec) une première année du 1^{er} cycle bioingénieur prennent la parole pour faire part de leurs expériences et surtout répondre aux questions que se posent les nouveaux étudiants.

6. La **maîtrise du français**

Pour toutes les études universitaires, il est primordial d'avoir une bonne maîtrise de la langue française. A cet effet, un test avec auto-correction vous est proposé. Il est destiné à vous faire prendre conscience de l'attention qu'il faut accorder à la lecture, à l'interprétation et à l'expression correcte du français dans toutes les activités de vos études scientifiques. Ce test est facultatif et la note obtenue n'est prise en compte dans aucun cours.

- **<http://www.uclouvain.be/205276.html>**

7. Enfin l'**horaire de ces deux premières semaines** est organisé de manière à ce que votre emploi du temps soit, dès les tous premiers jours, comparable à celui que vous aurez pendant le reste du quadrimestre. Il est en effet primordial que vous mettiez rapidement en place une bonne gestion de votre temps.

Vous pourrez consulter votre horaire de cours (et d'examens) sur le portail de la Faculté. Cet horaire sera mis à jour « en continu » tout au long de l'année : nous vous conseillons donc de le consulter régulièrement afin de connaître les éventuels changements.

- <http://www.uclouvain.be/264759.html> ou à la page d'entrée du site web de la faculté (<http://www.uclouvain.be/agro>), dans la rubrique « en un seul clic ».
- Les valves électroniques reprennent, en principe, les mêmes informations que les valves papier. Certaines informations ne sont reprises que sur les valves électroniques. N'oubliez pas de les consulter.
- <http://www.uclouvain.be/74983.html> (sur la page d'accueil de la Faculté, dans la rubrique « en un seul clic »)

2. Le stage

Chaque étudiant de la Faculté doit effectuer un stage d'une durée de 22 jours avant l'entrée en 3^{ème} année de baccalauréat dans une entreprise relevant de toute application des sciences du bioingénieur au sens large du terme.

Le rapport de stage sera remis au directeur des stages au cours de la dernière année du baccalauréat bioingénieur (BIR 13 BA); la cotation du stage est prise en compte à la délibération de cette troisième année d'études.

Vous êtes invité à vous informer au plus tôt sur les points suivants :

- vos possibilités de choix ;
- les modalités de ce stage ;
- son déroulement ;
- la documentation mise à votre disposition ;
- l'objet et l'importance du rapport ;
- les dates limites pour la remise de ce rapport ;
- les problèmes d'assurance, accidents, etc...

Une séance d'information générale sera organisée au cours de la première semaine et sera notifiée à l'horaire de cours.

Lors de cette séance, le guide du stagiaire et les formulaires d'inscription au stage vous seront remis.

Tous ces documents seront ensuite à votre disposition au secrétariat des stages **à partir de la première semaine du mois d'octobre.**

L'organisation du stage est une tâche de l'étudiant. En effet, c'est à lui, aidé par le secrétariat des stages, à préparer et à mener à bien son stage, ainsi que la rédaction du rapport.

Secrétariat des stages : Mme Véronique Rottier

Local C. – 131.20

Bâtiment Mendel

Croix du Sud 2 Bte L7.05.01

1348 Louvain-la-Neuve

Tél. : 010/47.36.67

Fax : 010/47.47.45

E-mail : veronique.rottier@uclouvain.be

<http://www.uclouvain.be/74896.html>

Heures d'ouverture : les lundi et mardi de 13 h à 15h,
et le jeudi 9h à 11h

Responsables académiques : Professeurs Pierre Bertin, Charles Biolders, Joseph Dufey et Eric Gaigneaux. Leurs coordonnées peuvent être obtenues auprès de Mme Rottier.

3. Comité d'année et délégués étudiants

Le **Comité d'année** est un organe chargé de traiter les problèmes rencontrés par les étudiants afin d'améliorer la qualité de l'enseignement. Il est constitué de tous les professeurs et assistants ayant une charge d'enseignement ou d'encadrement dans le groupe B ainsi que d'une dizaine d'étudiants délégués par leurs condisciples pour les représenter. Vous êtes invités à vous présenter comme délégués à ce comité, soit en le faisant savoir au Secrétariat de la Faculté des sciences (niveau -1 du bâtiment Auditorioires des Sciences), soit au moment où l'élection aura lieu, à la fin du premier mois de cours.

Pour les étudiants bioingénieurs, le professeur Sébastien Lambot assure le relais vers ce comité.

Professeur Sébastien Lambot
AGRO/ELI-E
Bât. Mendel, Etage 0, local C 065.10
Croix du Sud 2 bte L7.05.02
1348 Louvain-la-Neuve
Tél. : 010/47.37.11
Sebastien.lambot@uclouvain.be

4. Dispositifs d'encadrement et d'aide

Site web : Réussir votre première année de bac

- <http://www.uclouvain.be/reussir.html>

Les monitorats

1 fois par semaine (voir horaire des cours)

L'activité « Minicours »

Les actions mises en oeuvre sont centrées sur la prise de conscience par les étudiants des difficultés qu'ils risquent de rencontrer. Il s'agit d'un projet de **prévention** qui se décline selon trois axes :

1. la **prise de conscience** par les étudiants **de difficultés**, notamment langagières, liées à la compréhension d'un énoncé (percevoir correctement les idées d'un texte ou d'une question) par la présentation d'un passeport en biologie et la possibilité de consulter les copies ;
2. la **préparation à l'étude** par la mise sur pied d'un atelier dès le début du premier quadrimestre au cours desquels des questions portant sur un exposé préalable (le « minicours ») et les (non-) réponses des étudiants sont analysées ;
3. l'**évaluation du projet**, notamment par une enquête auprès des étudiants.

L'étudiant est tenu de se tenir informé des changements éventuels qui seraient apportés à ce calendrier via les valves ou son adresse mail.

Concerne

Septembre	19	Rentrée académique 9h : Séance d'information 10-16h : Welcome Day 14h : Cours suspendus l'après-midi	BIR11BA Nouveaux étudiants Pour tous
	20	10h45 : séance d'information pour les Bac 1 bioingénieurs et sur le stage 13h : Accueil des nouveaux étudiants par le recteur et le vice-recteur 15h30 : inscription labos en sciences dans la salle de lecture en faculté des Sciences	BIR11BA Tous les nouveaux étudiants BIR11BA
	22	Date limite de rentrée de dossier CPME	M1 et M2
	26	Entretien individuel pour candidats CPME	M1 et M2
	27	Fête de la communauté française de Belgique (cours suspendus)	Pour tous
	28	Résultats pour CPME	
Octobre	6	12h45 Information sur les programmes d'échange	BIR13BA
	7	Date limite d'inscription aux cours sur le portail	Pour tous
	14	Fin des demandes de dispenses aux cours et des modifications de programmes	Pour tous
	19-20	24h vélo	
	22	Tests d'évaluation	BIR11BA
31	12h45 Séance d'information sur les mémoires – présentation générale	Tous les M1	
Novembre	1	Toussaint (congé)	Pour tous
	11	Armistice (congé)	Pour tous
	14	Horaire des examens de la session de janvier disponible	Pour tous
	14 au 20	Inscription en ligne aux examens pour la session de janvier 2011	Pour tous
	17	Remise du rapport de stage Soirée sur les métiers Bioingénieurs	BIR13BA Pour tous
25	Cérémonie pour les émérites et remise des prix Journée de la forêt	Pour tous	
Décembre	9	Fin des modifications d'inscriptions aux examens	Pour tous
	21	Fin du premier quadrimestre des cours (cours suspendus à partir de ce jour à 12 heures)	Pour tous
	22 au 3/01 inclus	Blocus Fêtes de fin d'année (les services administratifs sont fermés)	
Janvier	4	Ouverture de la 1 ^{ère} session d'examens Dépôt des mémoires	Pour tous M2
	20	Délibération et proclamation	
	21-29	Cours suspendus	Pour tous
	30	Reprise des cours – début du 2 ^{ème} quadrimestre	Pour tous
Février	2	Cérémonie des Doctor Honoris Causa de l'université – cours suspendus l'après-midi – à confirmer	Pour tous
	6	Séance d'information sur les masters	BIR13BA
	7	Séance d'information sur les échanges	BIR13BA
	9	Information sur le programme de master BIRA	Bacs 12 et 13
	10	Date-limite modification d'inscription aux cours du 2 ^{ème} quadri	Pour tous
	14	Information sur le programme de master BIRC	Bacs 12 et 13
	17	Information sur le programme de master BIRE & F	Bacs 12 et 13
	24	Fin des candidatures pour les échanges Erasmus	BIR13BA
	25	Information sur les approfondissements date à déterminer	Bacs 12
	Date-limite de rentrée de dossier pour échanges	BIR13BA	

Mars	1	Soirée masters UCL	
	26	Horaire des examens de la session de juin disponible	Pour tous
	26 au 01/04	Inscription en ligne aux examens pour la session de juin	Pour tous
	29	Remise du rapport de stage Soirée Masters UCL	Pour tous
Avril	02/04 au 13/04	Congé de Pâques (cours suspendus)	
	16	Reprise des cours	Pour tous
Mai	1	Fête du travail (jour férié : cours suspendus et services administratifs fermés)	Pour tous
	11	Date-limite de désistement/ajout aux examens pour la session de juin	Pour tous
	17	Ascension - congé	
	19	Fin du 2 ^{ème} quadrimestre de cours - Blocus	Pour tous
Juin	4	Ouverture de la session de juin Remise des mémoires pour la session de juin	Pour tous M2 et MC
	20/6-25/6	Défense Mémoire	
	28	Délibération Bac 11	
	29	Délibérations Bac 12, 13 M1	
	30/6 au 08/7	Inscription en-ligne à la 3 ^{ième} session	
Juillet	30/6 au 8/7	Inscription en-ligne pour la session de septembre	Pour tous
	21	Fête nationale (congé)	
	26	Date-limite de remise de rapport de stage pour la session de septembre	BIR13BA
	27	Date limite de modification aux examens de septembre	Pour tous
Août	15	Fête de l'Assomption	Congé
	20	Ouverture de la 3 ^{ème} session Dépôt des mémoires	Tous
Septembre	28/08-03/09	Défenses orales des mémoires et mémoires-projets	
	5	Délibération Bacs 11	
	6	Délibérations pour les années non terminales	
	7	Délibérations pour les années terminales et proclamation et Bal des anciens	2 ^{ème} année Master et MC
	8/9 au 16/9	Cours suspendus	
	17	Rentrée académique 2012-2013	